

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

CONTRAT 41
N/REF : 4/01/2026 0H01 C:004800 I:00332
V/REF : Contrat N°000041 du 01/01/1980

SDC 'Beunant III'
C/O RHONE SAONE HABITAT
10, AVENUE DES CANUTS
CS 10036
69120 VAULX EN VELIN

V/REF.IMM. 7012
IMMEUBLE : BEAUNANT III
36-38-40 AVENUE DE LIMBURG
69110 STE FOY LES LYON

Vaulx en Velin, le 13 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : RESEAUX EAUX USEES - EAUX VANNES - EAUX PLUVIALES.
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mr G. SALE

NETTOYAGE CURAGE CANALISATIONS HORIZONTALES
Maintien en bon état d'écoulement des réseaux égouts horizontaux au sol (eaux vannes, eaux usées, eaux pluviales) situés à l'intérieur des limites de l'ensemble immobilier.
Nettoyage de l'ensemble des tabourets eaux usées, eaux pluviales et chaque fois que nécessaire pendant la durée du contrat.

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Janvier de chaque année et payable à 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément à nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P = P' (0,15 + 0,85 \frac{ICHT-revTS1}{ICHT-revTS1'})$$

P : Prix révisé H.T.
P' : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1' : l'indice du coût Horaire du travail révisé - Tous salariés publié par l'INSEE, connu à la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1 : dernier indice connu à la date de révision

Date de dernière révision des prix : 1/01/2026

Prix de base du contrat : 940,70



*Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD*

Mois de l'indice de base : 08/2008 Valeur : 99,6
Mois de l'indice de révision : 09/2025 Valeur : 145,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT	
1,00	ENTRETIEN RESEAUX	1/AN	1311,33		1311,33
	TOTAL H.T.				1311,33
	T.V.A. a 10,00%				131,13
	TOTAL T.T.C.		En EURO		1442,46

TVA acquittée sur les encaissements.